



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 15 décembre 2021 à 16 h 00

AUJOURD'HUI quinze décembre deux mille vingt et un

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 09 décembre 2021, s'est réuni dans les Salons de l'Hôtel de Ville.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, président la séance

Présent(e)s : Olivier BIANCHI, Christine DULAC ROUGERIE, Nicolas BONNET, Marion CANALES, Cyril CINEUX, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Rémi CHABRILLAT, Nicaise JOSEPH, Jean-Christophe CERVANTES, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Christophe BERTUCAT, Magali GALLAIS, Jérôme AUSLENDER, Anne-Laure STANISLAS, Didier MULLER, Sondès EL HAFIDHI, Charles-André DUBREUIL, Sylviane TARDIEU, Dominique ADENOT, Anna AUBOIS, Marion BARRAUD, Laetitia BEN SADOK, Valérie BERNARD, Fatima BISMIR, Alexis BLONDEAU, Julien BONY, Dominique BRIAT, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Alparslan COSKUN, Samir EL BAKKALI, Eric FAIDY, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Diego LANDIVAR, Cécile LAPORTE, Steve MAQUAIRE-BEAUSOLEIL, Marianne MAXIMI, Pierre MIQUEL, Lucie MIZOULE, Lucas PEYRE, Frédéric PILAUD, Stanislas RENIÉ, Pierre SABATIER, Vincent SOULIGNAC, Yannick VIGIGNOL, Thomas WEIBEL

Excusé(e)s ayant donné pouvoir : Odile VIGNAL à Anne-Laure STANISLAS, Géraldine BASTIEN à Christiane JALICON, Jean-Pierre BRENAS à Julien BONY, Estelle BRUANT à Marion BARRAUD, Wendy LAFAYE à Anna AUBOIS, Catherine PINET-TALLON à Cécile LAPORTE

Excusé(e)s :

Absent(e)s :

Secrétaire : Alexis BLONDEAU

Rémi CHABRILLAT et Cécile LAPORTE arrivent pendant la présentation du diaporama de la question n°2.

Lucie MIZOULE arrive pendant le débat de la question n°2 (fin du pouvoir donné à Magali GALLAIS).

Rapport N° 17

INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL SUR LES DECISIONS PRISES EN MATIERE DE MARCHES PUBLICS

En application des articles L2122-22 et L2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales et de la délibération du Conseil municipal en date du 16/07/2020, reçue en Préfecture du Puy-de-Dôme le 17/07/2020, donnant délégation à M. le Maire à l'effet de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, quel que soit leur

montant, lorsque les crédits sont inscrits au budget, il vous est présenté ci-joint en annexe la liste des décisions prises par Monsieur le Maire ou son représentant en matière de signature de marchés publics ou d'avenants.

La passation des marchés présentés a été exécutée en procédure formalisée ou en procédure adaptée en fonction des seuils définis par la réglementation en vigueur.

Il vous est demandé de bien vouloir prendre acte de ces décisions.

DELIBERATION

Le Conseil Municipal prend acte de cette information.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le **16 DEC 2021**

Pour le Maire et par délégation,

La Troisième Adjointe,


Marion CANALES





RECENSEMENT DES DÉCISIONS DU MAIRE

| N° marché | Objet | Titulaire Adresse | Montant HT attribué | Montant mini HT/A | Montant maxi HT/A | Date décision | Nature (F-S-T) |
|--------------------|---|--|---|----------------------|----------------------|------------------|-------------------|
| TRAVAUX | | | | | | | |
| 21-115 | Travaux de réfection de 2 courts de tennis Jules Verne : Lot n° 1 : Terrassement VRD Terrains sports et équipements | COLAS FRANCE 63370 LEMPDDES | 164 857,00 € HT Plus variante de 3 850,00 € HT | | | 01/10/2021 | T |
| 21-116 | Travaux de réfection de 2 courts de tennis Jules Verne : Lot n° 2 : Électricité | CEGELLEC RESEAUX AUVERGNE DROME 63360 GERZAT | 27 146,00 € HT | | | 01/10/2021 | T |
| FOURNITURES | | | | | | | |
| 21-128 | Modernisation Parc Honorateur – sans contact CB | IEM 74800 SAINT PIERRE EN FAUCIGNY | | 0,00 € HT | 300 000,00 € HT | 11/10/2021 | F |
| SERVICES | | | | | | | |
| 21-109 | Enlèvement des graffitis et affichages sauvages | THOMAS VATEL, NETTOYAGE TV NET 95640 MARINES | | 100 000,00 € HT | 500 000,00 € HT | 11/09/2021 | S |